



ASO soutient les actions des structures fédérales

Les performances de la FFC, portées par ses clubs, ses comités départementaux et régionaux, positionnent très régulièrement ses athlètes sur les plus hautes marches des podiums des événements mondiaux.

De plus, le nouveau record historique de 115.863 licenciés enregistrés par la FFC à la fin de l'année 2012 démontre que le cyclisme, sous toutes ses formes de pratiques, demeure un sport très populaire et attractif. La société A.S.O., leader dans le monde de l'organisation d'événements cyclistes, partage ce constat et souhaite unir ses efforts avec la FFC pour favoriser son développement, dans la logique du projet fédéral quadriennal « pour un cyclisme français conquérant ». La Fédération Française de Cyclisme et Amaury Sport Organisation ont donc souhaité poursuivre leur collaboration, dans le cadre d'une convention de mécénat pluriannuelle (2011 à 2013) afin de soutenir et développer la pratique cycliste.

Cet accord concerne le développement des clubs, des comités départementaux et comités régionaux, et consiste à financer totalement ou partiellement une sélection de projets qu'ils proposent. Ces derniers viendront s'ajouter à ceux déjà validés en 2012. A titre d'exemple, pour les comités régionaux, cela concerne la participation aux frais de déplacement dans le cadre des challenges nationaux (juniors et « La France Cycliste » espoirs).

En 2013, priorité sera toutefois donnée au développement du cyclisme sur piste, des écoles de vélo et du cyclisme féminin, points forts du plan quadriennal de la FFC.